



NOTES  
D'ÉTONNEMENT

FÉVRIER 2018

VIVRE ENSEMBLE

De quelles manières penser la ville de demain dans un univers de compréhension pacifiée ?

Dans le prolongement de la cour des miracles de Barbès-Rochechouart, le quartier parisien de La Chapelle, à cheval entre les 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, est devenu une *no-go zone* et même comme l'a souligné le quotidien *Libération* une « no-go zone interdite aux femmes »<sup>1</sup>. Tout est parti d'une pétition et d'un article du *Parisien*, mi-mai 2017, dénonçant le changement de physionomie du quartier, aussi appelé « The Little Jaffna » (en référence à la proportion d'immigrés tamouls d'origine sri-lankaise<sup>2</sup>), où se mêlent migrants et passeurs, toxicomanes et dealers, vendeurs à la sauvette.

Centralité immigrée, diversité culturelle et religieuse, surreprésentation masculine : un bon quart de Paris, composé partiellement des 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, et surtout des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> alimente cette notion de « quartiers difficiles », où le vivre ensemble est dégradé par des présences multiples.

\*\*\*

Au-delà de la sécurité  
LA QUÊTE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Exposés au quotidien à une certaine forme d'insécurité – les incivilités, nuisances et dégradations –, les urbains sont en quête de tranquillité publique au-delà même de sécurité au sens propre. Les passeurs, dealers, receleurs ou vendeurs à la sauvette qui parasitent certains quartiers de nos villes sont régulièrement interpellés, parfois sanctionnés, voire jugés – même sévèrement –, mais le vivier est tel que le circuit classique police-justice se révèle rapidement insuffisant.

Aussi, des structures ont été mises en place dans ces territoires, qui dépassent le cadre policier : créés et animés par le procureur de la République, les groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD) sont constitués d'un représentant des forces de l'ordre, d'un élu, de partenaires judiciaires (éducation nationale, bailleurs institutionnels) et de services répressifs (douanes, répression des fraudes). Modulables et se réunissant à intervalles réguliers, ces GLTD visent à coordonner l'action publique pour sécuriser un quartier en proie aux violences, lutter contre les trafics, détecter les phénomènes d'économie souterraine... Les premiers GLTD ont maintenant une dizaine d'années d'expérience.

<sup>1</sup> « La Chapelle, une "no-go zone" interdite aux femmes à Paris ? », Sylvain Mouillard, *Libération*, 19 mai 2017. Voir aussi le très détaillé article de Anthony Goreau-Ponceaud « La Chapelle : un quartier pour qui ? », publié récemment par Métropolitiques.

<sup>2</sup> Situé entre la gare du Nord et le métro La Chapelle, le quartier tamoul ne déborde toutefois pas sur le 18<sup>e</sup> arrondissement où se concentre l'essentiel des trafics.



“ *En la matière, il n’y a pas de petites victoires car les habitants de ces lieux et de ces immeubles ont besoin de ces petites victoires gagnées dans les cages d’escaliers.*

Serge QUILICHINI  
commissaire de police  
directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité de Paris – Préfecture de Police

Sous l’impulsion de Manuel Valls, alors ministre de l’Intérieur, des zones de sécurisation prioritaires (ZSP) ont également été créées à partir de septembre 2012. 80 ZSP ont été mises en place dans un délai de seize mois, dont 9 au sein de l’agglomération parisienne<sup>3</sup>. Placées sous l’autorité d’un commissaire de police local, ces ZSP impulsent une coordination dynamique entre divers partenaires, essentiellement publics, auxquels sont notamment associés les bailleurs sociaux. L’objectif est bien d’obtenir sur le terrain un effet multiplicateur grâce à l’action conjointe des services. À côté du volet opérationnel visant à accentuer la présence policière sur le terrain, avec des procédures judiciaires accélérées, un volet partenarial dédié aux actions de prévention vise notamment à soutenir les actions menées en direction des mineurs en errance et principalement des jeunes en situation de décrochage scolaire. Déjà en 1988, Michel Rocard affichait sa conviction de devoir agir au niveau des boîtes à lettres et des cages d’escaliers. En la matière, il n’y a pas de petites victoires car les habitants de ces lieux et de ces immeubles ont besoin de ces petites victoires.

Au-delà de ce travail de terrain, les institutions policières s’efforcent de développer des outils « fidélisés » : il fut un temps où les policiers bénéficiaient de la présence de compagnies de CRS ce qui apportaient aux dispositifs de sécurité une forte visibilité ; le problème qui demeurait était celui de la pérennité. Aujourd’hui, la préfecture de police développe de petites équipes, composées de policiers fidélisés sur l’arrondissement ; l’une de ces équipes vient ainsi d’être créée récemment sur le quartier de Lariboisière. Le concept est inspiré des unités territorialisées d’enquête mises sur pied il y a une dizaine d’années.

“ *L’exercice de police urbaine est une forme de guérilla, avec des jours fastes et des jours plus difficiles – où les équipes perçoivent que les résultats restent en-deçà de leurs espérances et des efforts déployés.*

Serge QUILICHINI

<sup>3</sup> Le territoire de compétence de la préfecture de police recouvrant Paris et le département des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, les quartiers concernés sont : 1. Saint-Denis, quartier Centre-Basilique ; 2. Asnières-Gennevilliers-Colombes, quartiers Le Luth, les Hauts d’Asnières, Boucle Nord ; 3. Saint-Ouen ; 4. Paris 18<sup>e</sup>, quartier Barbès-Château Rouge ; 5. Paris 19<sup>e</sup>, quartier Curial-Cambrai-Stalingrad ; 6. Aubervilliers-Pantin, axe Villette-Quatre-Chemins-République ; 7. Sevran, cité Haute-Cité Basse et cité des Beaudottes ; 8. Champigny-sur-Marne / Chennevières-sur-Marne, quartier Le Bois l’Abbé ; 9. Paris 20<sup>e</sup>, quartier Orteaux-Saint-Blaise-Réunion.



“ *Les commissariats doivent être perçus comme des maisons communes de la sécurité.*

Serge QUILICHINI

L'exercice de police urbaine est une forme de guérilla, avec des jours fastes et des jours plus difficiles, où les équipes perçoivent que les résultats restent en-deçà de leurs espérances et des efforts déployés. La police ne dispose pas seule des outils qui permettront d'éradiquer la délinquance – contrairement à ce que les ministres de l'Intérieur laissent parfois entendre, en général en début de mandature. Les réponses des magistrats du siège apparaissent elles-mêmes souvent inadaptées, voire décalées. Ce serait d'ailleurs une bonne idée que le législateur s'intéresse à la délinquance juvénile car l'ordonnance de 1945 qui légifère en la matière a une vision angélique des mineurs délinquants alors qu'il est clair que, dans les quartiers, la délinquance est aujourd'hui majoritairement celle de mineurs et de populations d'origine étrangère (française ou non). Une meilleure coordination entre les ministères de l'Intérieur et de la justice est donc impérative. Par ailleurs, l'éducation nationale et les instances d'insertion à l'emploi, entre autres, doivent être mobilisées mais également les citoyens, notamment à travers les réseaux sociaux. Sans aller jusqu'à suivre l'exemple de Nice où la municipalité teste en ce moment une application qui permet de filmer un incident pour en transmettre les images au centre de vidéosurveillance de la police municipale<sup>4</sup>, les commissariats doivent s'approprier les outils Internet, notamment pour développer la possibilité de démarches en ligne.

Dans l'absolu, l'idéal serait que les commissariats se transforment en une sorte de maison commune de la sécurité, au service des populations en souffrance ; cela inclut évidemment les habitants d'origine étrangère, installés de longue date dans ces quartiers, et qui sont tout autant désespérés par la situation.

Un long chemin reste à parcourir. Nous verrons déjà comment s'organise la toute nouvelle police de sécurité du quotidien, officiellement présente à Paris depuis le 8 février. Le dispositif, qui englobe les forces de police et de gendarmerie, ambitionne de : 1. rendre les condamnations judiciaires et les mesures répressives plus dissuasives ; 2. développer davantage la coopération avec les polices municipales ; 3. accroître la participation des habitants à leur propre sécurité ; 4. simplifier la procédure pénale ; 5. réduire les tâches administratives des policiers ; 6. développer les démarches en ligne ; 7. améliorer l'accueil des victimes ; 8. disposer de plus de temps au contact avec la population ; 9. donner plus d'autonomie aux acteurs de terrain. La stratégie développée s'articule autour de cinq axes.<sup>5</sup> Un enjeu pour les forces de police est aussi de gagner plus de respect à leur endroit. Les policiers sont au service de la population et doivent être respectés à ce titre.

<sup>4</sup> Développée en Israël par la startup de l'ancien Premier ministre Ehud Barak, l'application Reporty permet d'appeler la police lorsque l'on est témoin d'une incivilité. Le test réalisé à Nice depuis fin janvier mobilise 2 000 personnes : des agents de la ville, des comités de quartier ou des membres du réseau « Voisins vigilants ».

<sup>5</sup> Ces cinq axes sont détaillés dans le dossier de presse transmis le 8 février, consultable en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur.

## DEMAIN, LA CHAPELLE

La Chapelle est un petit îlot circonscrit par les chemins de fer de la gare du Nord et de la gare de l'Est, et par les quartiers situés de part et d'autre du viaduc aérien de la ligne 2 du métro, entre les stations Barbès et Stalingrad, exactement à la frontière des X<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements. Cette zone qui était populaire mais tranquille a été frappée de plein fouet par la crise migratoire de 2014 avec de premières installations de camps, au début quasi invisibles (sous le métro aérien ou derrière des murets) mais qui, du fait de la présence sur place de divers dispositifs d'accueil, se sont rapidement amplifiées. Abandonnés sur place, les migrants, toujours plus nombreux (on estime qu'en deux ans et demi entre 40 et 45 000 migrants sont succédés dans le quartier), ont progressivement installés dans les abords une économie de subsistance, qui ne pouvait rester longtemps innocente.

**Un espace public confisqué.** Cette économie de subsistance s'est donc cristallisée en économie criminelle avec divers trafics et de la prostitution. Dès lors, la seule réponse des pouvoirs publics a été de confisquer l'espace public, soit en y laissant les migrants s'installer (dans un premier temps), soit en les y délogeant et en grillageant les espaces susceptibles d'être à nouveau occupés, ce qui a été la stratégie finalement suivie. C'est le cas du square Louise-de-Marillac, depuis longtemps fermé, mais également de tous les abords du viaduc.

**Une guérilla incessante.** Les trafiquants se sont alors engagés dans une guérilla, contre les forces de l'ordre mais aussi entre eux, selon les « commerces » qu'ils souhaitent chacun défendre, ou encore selon leur appartenance ethnique – pour évidemment occuper la place. La Chapelle ne vit plus dès lors que dans le flux et le reflux, la conquête et la reconquête de mètres carrés. Le mouvement a progressivement gagné des espaces privés : la station de métro dont le seul accès (sous le viaduc) est continuellement congestionné, des cafés devenus infréquentables, voire certaines entrées d'immeubles : ce fut le cas du 4 place de la Chapelle, un très bel immeuble Art Déco, que les occupants ont dû protéger en recrutant plusieurs semaines durant un vigile privé.

**Des monticules de déchets.** Les marchés à la sauvette bloquent les circulations piétonnes, et laissent derrière eux chaque soir ou après chaque passage de policiers des monticules de déchets : vêtements, appareils électroniques, objets divers, nourriture sous vide, au milieu desquels les nez avisés peuvent encore repérer des sachets de crack.<sup>6</sup>

*“ Que fait la République pour préserver l'application de la loi dans ces espaces ? Jusqu'à peu, à La Chapelle, il suffisait que trafiquants et vendeurs à la sauvette reculent de quelques mètres pour échapper à la police d'arrondissement. ”*

Loïc GUEZO  
président de l'association Demain La Chapelle

<sup>6</sup> Voir à ce sujet le reportage photos réalisé par Pierre Faure sur la « colline du crack », située juste un peu plus haut à Porte de la Chapelle – [www.vice.com](http://www.vice.com). À voir également le reportage photos de Michael Bunel « Au nord de Paris, les migrants sans abri face à la neige » – [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)





La médiatisation de la situation de La Chapelle par des articles dénonçant aussi cette intolérable « masculinisation » de l'espace public a permis aux associations du quartier et des alentours d'inscrire des réunions mensuelles à l'agenda du chef de la 2<sup>e</sup> DPJ (district de police judiciaire couvrant les six arrondissements du nord et de l'est parisien) qui a aussi entretemps été doté d'effectifs dédiés. Des adresses mails ont également été transmises aux associations pour effectuer du signalement. Mais la situation est loin d'être maîtrisée : le 13 février, un jeune homme a été interpellé dans le secteur alors qu'il venait de poignarder six personnes. Alors que les migrants abandonnent le site, des bandes de mineurs y prennent pied.

L'objectif des associations est clairement la reconquête du territoire. Cette dernière devrait être favorisée par le projet de promenade urbaine Barbès-Stalingrad, devant être aménagée sous le viaduc aérien de la ligne 2 du métro, déjà en rénovation. La gare du Nord et l'hôpital Lariboisière ouvriront alors sur le boulevard de la Chapelle. C'est d'ailleurs l'architecte Jean-Michel Wilmotte qui a remporté le projet de transformation de la gare par laquelle transitent chaque jour 700 000 voyageurs, soit 200 millions chaque année, dont plus des deux-tiers (heureusement) en souterrain, par la gare RER et le métro.

#### ANODIN, LE TRAFIC DE CIGARETTES ?

La Chapelle est également le gros « spot » parisien du commerce illégal de cigarettes.

La cigarette reste le produit le plus trafiqué dans le monde, notamment en milieu urbain : plus d'une cigarette sur quatre (27 %) consommée en France est ainsi issue du marché illégal, ce qui représente 800 millions de paquets par an. La raison principale de ce trafic est évidemment le prix du tabac, en France plus élevé que dans n'importe quel pays d'Europe continentale. Les fumeurs ont donc des canaux alternatifs d'approvisionnement : l'étranger (les achats transfrontaliers en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, Andorre ou Espagne constituent ce premier canal) ; la rue ou l'épicerie « arabe » (d'ailleurs pas forcément arabe mais néanmoins ouverte jusqu'à minuit) qui totalisent 20 % du volume du trafic, soit environ 150 millions de paquets par an.

Ces seules ventes dans la rue représentent chaque année un milliard d'euros de pertes pour l'État. L'autre impact, relèvent les fabricants, est celui pour la santé publique puisque les cigarettes vendues illégalement ne répondent pas aux normes françaises, et sont bien évidemment accessibles à tous, mineurs compris.

L'impact sur la tranquillité publique est moins communément évoqué. Il est pourtant éminemment présent, comme le montre l'exemple du quartier de La Chapelle où les revendeurs occupent chacune des marches d'accès et de sortie de la station de métro. En réalité, le trafic de cigarettes est le trafic le moins dangereux et le plus apparent, derrière lequel se glisse toute une économie souterraine. Ce trafic contribue ainsi à la création de *no-go zones* d'où sont progressivement évincées toutes les activités licites, en deux mots : la vie normale. Ce trafic est d'ailleurs conduit sur les mêmes modes opératoires que les « gros trafics » de drogue avec des « mules » pour transporter les produits, des grossistes et semi-grossistes, des loueurs de caches, des vendeurs à la sauvette.

Un chef d'équipe reconnaissait l'an passé dans une interview au journal *La Provence* gagner jusqu'à



3 000 euros par jour. Au total, le trafic peut être estimé entre 400 et 600 millions d'euros par an pour la France. Il y a quinze ans circonscrite à Barbès-La Chapelle, la vente s'est développée aux Quatre-Chemins à Aubervilliers, à Saint-Denis Centre-Basilique et à Porte de Montreuil ; elle est aussi très présente à Marseille (Porte d'Aix), à Saint-Étienne, Valence ou Montpellier car, en réalité, chaque grande ville, voire ville moyenne, a dorénavant son *spot*. Le commerce s'adapte aux modes : celle des bars ou épiceries communautaires : Saint-Étienne compte quelques dizaines de boutiques de ce type, installées dans les rues attenantes au palais de Justice.

Les fabricants de tabac ont commandé il y a deux ans une enquête au CSA qui a, pour ce faire, interrogé 2 000 riverains du 18<sup>e</sup> arrondissement parisien, Saint-Denis et Aubervilliers. 70 % d'entre eux dénoncent un grave problème d'insécurité, estimant que les trafics s'étendent bien au-delà de celui de la cigarette. Ils dénoncent une dégradation importante de leur cadre de vie. Ils estiment également que plus de la moitié de ces trafiquants n'appartiennent pas au quartier et sont là uniquement pour leur « travail ».

Pour freiner le développement de ce trafic, les fabricants plaident pour l'arrêt des augmentations de prix mais aussi pour une pénalisation de l'acte d'achat, devant s'accompagner d'une pression accrue des autorités (de police et locales) pour démanteler ces ventes à la sauvette. À Marseille, les actions ciblées conduites par le conseil local de prévention de la délinquance ont permis de diviser par deux les ventes. C'est un effort qui doit engager tous les acteurs, dont les opérateurs de transport public – la RATP pour Paris.

“ *Le trafic de cigarettes n'est pas anodin, ni en chiffres, ni en impacts. Il est aussi le point d'ancrage d'une délinquance progressive d'un quartier.*

Daniel BRUQUEL  
chef de service prévention du commerce illicite – Philip Morris France SAS

**De plus en plus de mineurs isolés, à l'exemple des gamins perdus de la Goutte d'Or** : il y a un an et demi des mineurs maghrébins, principalement marocains, se sont établis dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, aux alentours du square Alain-Bashung dans le quartier de la Goutte d'Or. Parfois très jeunes, balbutiant le français et accros à la colle, ces mineurs se sont au début contentés de menus larcins avant de se livrer à des exactions continues, voire des agressions dont certaines ont été violentes. Les riverains, qui les avaient d'abord acceptés avec mansuétude, sont aujourd'hui terrorisés.<sup>7</sup> Ces gamins ont été jusqu'à une centaine à la Goutte d'Or, mais seraient en réalité entre 300 et 400 sur l'agglomération parisienne, venus « volontairement » du Maroc pour « trouver du travail en France », ou plus loin, en Belgique ou au Danemark. Sans attache familiale, ils sont extrêmement mobiles.

La préfecture de police a engagé des démarches auprès des autorités marocaines afin de pouvoir établir une procédure d'identification, pour l'heure sans grand succès car le Maroc s'y désintéresse

<sup>7</sup> « Les mineurs marocains du square Alain-Bashung toujours livrés à eux-mêmes », reportage de Julie Bossart, 20 minutes, août 2017.



complètement<sup>8</sup>. La mairie de Paris a de son côté ouvert des structures d'accueil de type bas-seuil, rue Marcadet (18<sup>e</sup>) et également avenue Victor-Hugo dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Mais chaque structure ne peut prendre en charge qu'une quinzaine de jeunes. Le compte n'y est pas.

**Des mineurs sensibles à l'argent facile** : ils n'ont jamais quitté leur quartier, ou si peu, et n'imaginent sans doute pas le faire sinon pour quelques vacances au *bled* – d'ailleurs non pas au Maghreb mais plus sûrement en Afrique subsaharienne. Le quartier est leur terrain de jeu, leur royaume, ils en connaissent les moindres recoins, y ont trafiqué les vélos, puis l'électronique avant d'aborder d'autres commerces plus lucratifs. En bons princes, ils font profiter leurs familles de leur bonne aubaine. Des dizaines de milliers de personnes vivent ainsi de cette économie souterraine, ce qui laisse penser que la légalisation du cannabis serait rapidement suivie d'une explosion d'autres criminalités dans le 93.

Si les mineurs sont si exposés à la criminalité, c'est aussi parce qu'ils sont conscients de profiter jusqu'à seize ans d'une impunité totale. « Jusqu'à seize ans, c'est open bar », et c'est à escient que les voyous de Barbès sont régulièrement en train d'essayer de recruter les gamins perdus de la Goutte d'Or.

\*\*\*

Le débat s'est beaucoup focalisé sur l'emploi de la force pour reconquérir ou préserver l'espace public, du fait de l'exemple retenu, extrême, du quartier de La Chapelle ; d'où les termes employés de guérilla, conquête ou territoire. Il va de soi que le défi des concepteurs de la ville de demain reste non pas de créer des villes aussi intelligentes et fonctionnelles que possible mais bien de créer les conditions d'un mieux vivre ensemble. Ceci constitue un projet ambitieux, mais humainement et socialement indispensable.

Martine LE BEC  
rédactrice en chef de la revue Prospective Stratégique

---

<sup>8</sup> Ces mineurs en déshérence pullulent depuis des années dans les rues de Tanger, dans l'attente de trouver un moyen de passage en Europe. Ils sont plus ou moins aidés par des associations caritatives disposant elles-mêmes de très peu de moyens.



PAGE POUR LES AUTRES LOGOS